



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 22 JUIN 2020  
A 20H00**

**Commune de Léaz**

**Présents :** BLANC Christine – MAYOR Valérie – GUICHARD Thierry – LOUBET Valérie – ADENOT Ludivine – ETIENNE Emelyne - BUGNOT Nicolas – CHATAIGNON Pierre-Luc – GILBRIN Norbert – FAVRE Kévin – NORMANT Loïc – VIRLOUVET Séverine - BRESSON Johann (arrivé à 20h20) – REBOULET Helena –

**Absents excusés :** ETIENNE-AUGUSTIN Christophe donne pouvoir à BRESSON Johann

**Début de séance :** 20H00

**Désignation du secrétaire de séance :** Thierry GUICHARD

Le compte-rendu de la séance du 8 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

**REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
DELIBERATION 17-2020**

Madame le Maire expose que pour répondre aux demandes de vendeurs ambulants d'outillage et des commerçants qui souhaitent venir sur la commune, il convient de préciser les conditions d'occupation du domaine public en fixant les redevances.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, à l'unanimité :**

- **DECIDE** de fixer les redevances d'occupation du domaine public comme suit :

**Désignation des occupations :** Commerçants ambulants et restauration (camions de vente, commerces alimentaires, buvettes snacks, ...) :

Pour une occupation	: 30.00 €
Pour deux occupations	: 50.00 €
Pour trois occupations et plus	: 60.00 € par mois
A l'année	: 120.00 €.

- Les recettes correspondantes seront imputées au chapitre article 70323 redevances d'occupation du domaine public.

Valérie LOUBET a contacté L'épicerie d'Aurore qui serait disponible le mercredi matin pour venir sur Léaz dès juillet (éventuellement le jeudi matin).

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES  
DELIBERATION 18-2020**

Il convient de fixer les membres de la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat, et de désigner 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Madame le Maire a demandé qui est candidat, six conseillers ont répondu favorablement.

**Après avoir délibéré à l'unanimité,**

**ELIT** pour siéger à la Commission d'Appel d'Offre :

**Membres titulaires**  
Norbert GILBRIN  
Thierry GUICHARD  
Valérie MAYOR

**Membres suppléants**  
Valérie LOUBET  
Ludivine ADENOT  
Pierre-Luc CHATAIGNON



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 22 JUIN 2020  
A 20H00**

**Commune de Léaz**

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**  
**DELIBERATION 19-2020**

Arrivée de Johann BRESSON, qui donne le pouvoir qu'il a reçu de Christophe ETIENNE-AUGUSTIN à Madame le Maire.

Madame le Maire donne la parole à Valérie MAYOR 1ère adjointe déléguée aux finances.

Valérie MAYOR explique que le conseil venant de s'installer et n'ayant pas de projet particulier pour cette année, la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal :

Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2019 et de les reconduire à l'identique sur 2020 soit :

- Foncier bâti = 7.92 %
- Foncier non bâti = 37.81 %

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**  
**DELIBERATION 20-2020**

Valérie MAYOR présente les dépenses et les recettes prévues au Budget Primitif 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	1 095 842.77 €	1 095 842.77 €
<b>Section d'investissement</b>	530 997.98 €	530 997.98 €
<b>Total</b>	1 626 840.75 €	1 626 840.75 €

Le Budget primitif détaillé est consultable à la mairie.

**INFORMATIONS DIVERSES**

**ECOLE**

- Durant l'explication du budget primitif 2020, Mme MAYOR précise qu'il convient de revoir l'allocation du budget scolaire par enfant avec la possibilité du report de l'excédent en N+1 dans le but de provisionner des dépenses en cas de projets ou de besoins (dossier à travailler).
- Madame le Maire explique que la reprise de l'école s'est bien passée.
- Les mesures gouvernementales actuelles ont nécessité de nouvelles dispositions. De ce fait, la classe de CP-CE1 composée de 25 élèves est installée dans la salle des fêtes de Léaz. Le parking de la salle « Maurice Raisin » est utilisé pour la cour de l'école, jusqu'au 03 juillet inclus. Elle remercie les parents pour leur compréhension. Le circuit du bus scolaire a également été modifié suite à ces changements. Cette nouvelle disposition permet d'anticiper la rentrée scolaire de septembre 2020. Une réflexion est en cours pour déménager la cantine scolaire dans la salle des fêtes à partir du mois de septembre. Cela permettra aux enfants de manger plus sereinement avec un temps de repas plus long, et facilitera la gestion de la part du personnel encadrant. Madame le Maire précise que la nouvelle organisation devra être étudiée en raison des demandes des associations utilisant la salle.
- Actuellement un agent du périscolaire est en arrêt maladie, les élus aident durant la pause méridienne afin de soulager l'équipe et ainsi voir l'organisation nécessaire au bon déroulement du temps de cantine. Valérie MAYOR explique que le temps de cantine est un temps social important pour les élèves, et propose également d'envisager un nouveau mode de calcul des factures avec l'application du quotient familial concernant les tarifs de repas et de la garderie lors de la prochaine rentrée.
- Lors du dernier Conseil d'école du 16 juin 2020, l'effectif de la rentrée scolaire du 1<sup>er</sup> septembre 2020 est de 120 élèves.



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 22 JUN 2020  
A 20H00**

**Commune de Léaz**

- Une première rencontre avec le CAUE est fixée du 7 juillet 2020 à 14h pour mettre en place une étude à long terme concernant la démographie et des futures constructions afin de préparer le futur projet de l'école.

**CENTRE AERE DE COLLONGES**

Mme ETIENNE Emelyne explique qu'une convention peut être mise en place pour faciliter l'accueil des enfants de Léaz au Centre aéré de Collonges afin de garantir un certain nombre de places pour Léaz, à compter de septembre 2020 (dossier à suivre).

**DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

Le 15 juin, la mairie a reçu une demande de déclaration d'intention d'aliéner pour la vente Consorts GUILLET. La maison est située entre l'école et la salle des fêtes. Le conseil municipal ne prend pas de décision, mais s'intéresse à ce dossier (extension possible de l'école).

**TRAVAUX**

Léaz : La réfection de la chaussée sur la RD106 a été réalisée, il reste à mettre en place la signalétique (panneaux 50km/h et flèches), des travaux supplémentaires concernant les bandes multifonctions ont été réalisées, après concertation avec le service du Département, des deux côtés de la RD1206.

Il est proposé un aménagement de l'agglomération par la création de voies spéciales pour les cyclistes et les piétons en s'éloignant des ilots (dossier en étude pour les travaux et pour les aides financières).

Grésin : La première quinzaine de juillet des travaux pour rehausser une plaque France Télécom bruyante auront lieu sur le chemin des Acacias. Un arrêté de voirie est pris.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX**

**Conseil communautaire du 11/06/2020 :**

Madame le Maire explique qu'elle a assisté au conseil communautaire du 11 juin 2020, elle précise les 2 points suivants :

- 1) La mise en place d'une taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), peut s'élever au maximum jusqu'à 40,00 € par habitant. Cette taxe sera incluse dans les impôts fonciers avec une ligne spécifique « GEMAPI ». La CAPG propose de fixer le montant entre 5 et 7€/habitant vivant au foyer. Madame le Maire a voté contre, en effet, pour les conseils municipaux nouvellement installés manquent d'information ce qui ne permettrait pas de prendre une décision dans de bonnes conditions. Aussi, une information auprès des habitants s'avère nécessaire pour une meilleure compréhension.
- 2) Madame le Maire explique que la compétence des Eaux Pluviales transmise à la CAPG ne peut être assurée jusqu'à la fin de l'année, suite à une sous-évaluation des besoins. La Loi engagement et proximité prévoit une souplesse dans l'exercice des compétences eau, assainissement et eaux pluviales, ce dossier est à revoir avec la CAPG pour Léaz.

**Fort l'Ecluse**

Réouverture au public du Fort l'Ecluse pour la période du 20 juin au 20 septembre 2020 (30 personnes avec distanciation 1.50 m – port du masque obligatoire). Les manifestations sont annulées jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2020. Réservation par internet.

**Régie des Eaux Gessiennes**

La Régie des Eaux Gessiennes a réalisé les travaux de séparatif du réseau d'assainissement sur la route de Genève à Longeray. Le nouveau réseau ayant été mise en service, l'ancien réseau unitaire a été abandonné par la Régie des Eaux Gessiennes qui met un terme à son exploitation. Il appartient donc à la commune d'assurer la totalité des droits et obligations se rapportant à cet ouvrage, notamment d'assurer les risques liés à la propriété, l'exploitation et l'entretien de ce dernier. Un rendez-vous aura lieu le 2 juillet avec la Régie des Eaux Gessiennes pour des explications supplémentaires.



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 22 JUIN 2020  
A 20H00**

**Commune de Léaz**

**ELECTRICITE**

Valérie LOUBET explique que c'est la fin des tarifs réglementés pour l'électricité des collectivités (sauf pour notre commune qui emploie moins de 10 personnes et dont le Chiffre d'Affaires ne dépasse pas 2 millions d'euros). Le ministère de la transition écologique et solidaire nous demande de choisir un fournisseur d'électricité.

Nous pouvons soit choisir un autre fournisseur, par exemple d'électricité renouvelable et socialement vertueuse, mais nous pouvons aussi continuer à bénéficier des tarifs réglementés car nous sommes une petite commune.

Il faut donc étudier nos consommations ainsi que les avantages et les inconvénients des divers fournisseurs. Les factures seront transmises à Valérie LOUBET.

**COMBATS DU FORT**

Ludivine ADENOT indique que la cérémonie pour les Combats du Fort a lieu samedi 27 juin 2020 à 10h30. Cette année étant donné le protocole sanitaire il n'y aura pas d'invités, seuls les habitants de la commune sont conviés avec Mme MOREL Présidente des Anciens Combattants ainsi que les Sapeurs-Pompiers.

Le vin d'honneur et une collation réalisée par le restaurant « Les Roches » seront servis à la mairie, la salle des fêtes étant occupée par l'école.

**DEMANDE SOCIETE DE CHASSE**

Le président de la Société de Chasse demande au conseil s'il peut récupérer un arbre déraciné pour chauffer leur local. Un rendez-vous va être pris sur place.

**SDIS BOURG-EN-BRESSE**

Le SDIS de Bourg-en Bresse souhaite rencontrer les élus à l'occasion de différentes réunions de travail prévues pendant le troisième trimestre 2020.

**SDIS VALSERHONE**

M. VALERIOTI Lieutenant nouvellement élu du SDIS de Valserhône viendra se présenter en mairie le 6 juillet 2020 à 11h, en compagnie de Joël RAISIN Chef de Corps des sapeurs pompier de Léaz. Les conseillers municipaux qui le souhaitent sont invités à cet entretien durant lequel sera expliqué le fonctionnement du service incendie et secours.

**DEFI DU FORT L'ECLUSE 2020**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, M. VANLATON rencontre les élus pour l'organisation de la 14<sup>ème</sup> édition du Défi du Fort-l'Ecluse prévu le 18 octobre 2020. Madame le Maire propose aux conseillers de venir lors de cet entretien.

**ASSOCIATIONS**

Valérie LOUBET propose l'organisation d'une journée des associations en septembre en fonction de la crise sanitaire.

**CONSULTATION TRANSPORTS**

Valérie LOUBET explique qu'une consultation sur les transports collectifs sera effectuée au sein de la population.

**APPLI INTRA MUROS**

Valérie LOUBET indique qu'Intra-Muros est une application pour mobile pour les communes et les intercommunalités.

Les administrés reçoivent des alertes directement sur leur smartphone. Le coût est de 20€ HT par mois soit 240 € par an (cela inclut l'application mobile, le pack communication, l'hébergement et la maintenance), une possibilité d'extension intercommunale.



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 22 JUIN 2020  
A 20H00**

**Commune de Léaz**

**SITE INTERNET**

Le compte-rendu du dernier conseil municipal a été publié un peu en retard, et Mme LOUBET s'en excuse.

**AGENDA**

24/06/2020 9h rencontre avec Mme BENIER Muriel Conseillère générale  
10h rencontre avec la CAPG concernant l'urbanisme M. FEVRE et M. DALLERY  
26/06/2020 10h rencontre avec le service de la DREAL (service de l'Etat)  
29/06/2020 20h réunion de travail  
06/07/2020 20h réunion du Conseil Municipal  
20/07/2020 Rencontre avec Mme la Députée Olga GIVERNET

La séance est levée à 22h45.

Le secrétaire de séance

Thierry GUICHARD